

Information associations

Amicale des Nantonnais

Depuis le 22 septembre reprise de la section tricot et couture tous les lundis à 14h00 au Clos Albert Chapot.

Depuis le 22 septembre reprise de la section chorale tous les lundis à 20h30 au Clos Albert Chapot.

le jeudi 2 octobre reprise des cours d'anglais tous les jeudis de 14h00 à 15h30 et de 18h30 à 19h30 au Clos Albert Chapot.



Nouveau : cours de Yoga tous les mardis au Foyer Rural à 19h00.

Amicale des Vinchollais

8 décembre : Traditionnel vin chaud sur la place de Vincelles.



Roulottes en chantier

Assemblée générale :
Vendredi 17 octobre à 18h30 au Foyer Rural

Eveil instrumental à partir de 3 ans : tous les samedis de novembre de 11h00 à 11h45

Cours de piano à partir du 1er octobre

Atelier orchestre mercredi 8 octobre à Sully le Bas, tous niveaux

Concert le 29 novembre à 20h30, lieu à préciser

Atelier Cirque du 27 au 31 octobre



Pour toutes ces activités demander le programme et les renseignements au 03 85 92 24 95 ou par mail roulottes-enchantier@orange.fr ou vous renseigner « Roulottes en Chantier » rue du Calvaire Sully le Bas.

Les P'tits Loups

Reprise de l'activité des P'tits Loups:

Samedi 4 octobre : sortie vélo sur la voie verte, rendez-vous à 13h30 sur le terrain de sport.

Prochains rendez-vous :

8 novembre : bowling

6 décembre : après-midi ciné



Allant Vers

Le Petit Marché Nantonnais : tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du Bourg de Nanton.

Le Marché Court-Circuit : de 17h à 19h00, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton.

Les vendredis 24 octobre, 28 Novembre et 19 décembre.



Consultez le site internet de la commune de Nanton

<http://www.nanton.jimdo.com>

État Civil

Naissances

Gabriel GUILLEMENOT né le 9 juillet 2014
de Valentin GUILLEMENOT et Maéva RIVOIRE (SULLY)

Décès

Evelyne NOEL GADET épouse MOISSON le 27 juin 2014

Affouage sur la montagne de Nanton

Inscription à la Mairie de Nanton

L'affouage : ce mot date du XIII^{ème} siècle, verbe de l'ancien français affouer (se chauffer) issu du latin affocare

C'est pour les habitants de la commune, la possibilité de recevoir une partie de la production des forêts appartenant à celle-ci. C'est une coupe de taillis sous futaie. Les affouagistes participent à la gestion sylvicole de la forêt communale. En prélevant un certain nombre d'arbres identifiés par le forestier, ils permettent aux autres de mieux se développer.

Un rappel des consignes à respecter (règlement établi par les forestiers de l'ONF) sera délivré lors de l'inscription en mairie.

La commune de NANTON gère uniquement les affouages délivrés en 'Montagne'

L'inscription doit se faire en mairie avant le 17 octobre dernier délai.

Le règlement de 20 € par coupe se fait à l'inscription par chèque bancaire établis à l'ordre du Trésor public. Une inscription seulement par foyer.

Dates à retenir

Abattage et façonnage avant le 15 Avril 2015, débardage avant le 31 octobre 2015. Si les délais ne sont pas respectés, l'affouagiste sera considéré comme avoir renoncé à son lot d'affouage.

Consignes:

Les branchages sont rangés de préférence en petits andains, le brûlage est déconseillé. En cas de brûlage, il est demandé de faire le feu à plus de 4m du tronc. En cas de fût endommagé par le feu, il y aura un Procès-verbal de dressé. L'utilisation d'huile de chaîne végétale est obligatoire.

Affouage Forêt Grand Bragny

Inscription à la Mairie de La Chapelle de Bragny

Les habitants des communes de Nanton, Bresse Sur Grosne, Etrigny, La Chapelle de Bragny ont la possibilité de prendre un affouage en forêt du Grand Bragny et sont priés de s'inscrire du mardi 16 septembre 2014 au jeudi 16 octobre 2014 à la mairie de La Chapelle de Bragny aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le prix de l'affouage est fixé à 25 €. Paiement à l'inscription.

Election

Les retraités de la CNRACL sont appelés à élire leurs représentants au conseil d'administration. avant le 4 décembre 2014. Veuillez consulter les listes affichées en mairie

Vente

La commune de Nanton met en vente une grange située au bourg derrière la maison Ferrand. Pour tout renseignement veuillez vous adresser à la mairie.



NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 56

Septembre 2014

Tel : 03 85 92 23 29

Fax : 03 85 92 27 76

E MAIL : mairienanton@wanadoo.fr

Directeur de la publication :
Veronique Dauby
Rédaction et administration :
Commission de Communication municipale
Pascale Depoil, Théodoulos Christoforou ;
Aurélia Chevalier; Nathalie Benas ; Perrine Marchandiau



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00

Jeudi : de 9h30 à 12h00

Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du Maire

La rentrée scolaire 2014 s'est déroulée sous de nouveaux auspices : c'est avant tout la première qui intègre les exigences des nouveaux rythmes scolaires. Le choix a été fait de proposer pour chaque classe deux tranches horaires d'une heure et demie chacune, afin de pouvoir mettre en place de réelles activités. Seulement voilà, ces activités ont un coût et ce coût est pour l'instant à la charge des communes. Il est vrai que nous aimerions offrir à nos enfants des heures de musique, de théâtre, de sport, de poterie, de dessin etc... mais il faut bien que les intervenants soient rémunérés décemment et cela engendre une participation plus importante de chaque commune dans le budget du SIVOS. Le SIVOS a travaillé tout l'été pour recruter et organiser au mieux ces nouvelles activités périscolaires (NAP). La mise en route s'est faite plutôt sereinement, chacun ayant mis de la bonne volonté pour s'adapter. Les enfants mettront peut-être un peu de temps à intégrer les nouveaux dispositifs et les parents aussi seront quelque peu chamboulés parce qu'il faudra trouver une organisation différente, pour la journée du mercredi par exemple ou pour maintenir les activités déjà pratiquées par les enfants en dehors du temps scolaire. Le bénéfice de cette réforme ? Peu d'élus de la commune de Nanton sont convaincus de son bien-fondé et nous sommes nombreux à trouver injuste qu'un changement qui émane de l'éducation nationale ait des conséquences aussi importantes sur le budget des communes. Néanmoins nous pouvons nous réjouir que l'organisation choisie soit gratuite pour les familles et permette dans l'ensemble à tout le monde de récupérer ses enfants à des horaires confortables.

Autre dossier important pour notre commune : celui de l'assainissement. Lors du mandat précédent, une étude avait été réalisée sur l'état et le fonctionnement de notre réseau. Il s'avère que beaucoup d'eaux claires provenant de nos ruisseaux et fontaines atterrissent dans nos lagunes et empêchent ces dernières de fonctionner correctement. On nous préconise donc de doubler notre réseau d'assainissement pour séparer les eaux claires des eaux usées. Ces travaux pourront être subventionnés en partie mais notre commune devra également emprunter une somme importante pour les mener à bien. Bien évidemment vous serez informés du détail des opérations et les habitants concernés en premier seront invités à une réunion publique.

Véronique Dauby

Bibliothèque Municipale



Bibliothèque « Clos Albert Chapot ». Changement d'horaires !

Mme Brigitte De Sars et son équipe vous accueillent à la bibliothèque. Le fonctionnement est assuré par des bénévoles, le prêt des livres est gratuit. Un système informatisé gère le fonctionnement de la bibliothèque. Un poste multi média est mis à disposition des visiteurs qui ont la possibilité de surfer sur internet.

L'accès à la bibliothèque municipale est gratuit.

Horaires d'ouverture

Mercredi de 17 heures à 19 heures

Samedi de 10 heures à 12 heures.

CCAS

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le **Dimanche 9 Novembre** au Restaurant au Bout du Monde.

Comité de Fleurissement

Comme prévu la commission environnement / fleurissement vous invite à une réunion le **samedi 11 octobre** à 10 heures au foyer rural afin de mettre en place un comité qui pourra discuter et envisager l'embellissement de notre commune. Venez nombreux afin de nous faire entendre vos propositions.



Ciné Village

Organisé par l'Amicale des Nantonnais



11-12 octobre 2014 :

Le Grand Budapest Hôtel

8-9 novembre 2014 :

Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?

6-7 décembre 2014 :

Le procès de Viviane Amsalem.